



Les ” grands territoires ” au Moyen Âge: Introduction.

Stéphane Boissellier

► To cite this version:

Stéphane Boissellier. Les ” grands territoires ” au Moyen Âge: Introduction.. Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies, Classiques Garnier, 2011, pp.1-6. halshs-00669675

HAL Id: halshs-00669675

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00669675>

Submitted on 6 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stéphane Boissellier

Les « grands territoires » au Moyen Âge

Introduction

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Stéphane Boissellier, « Les « grands territoires » au Moyen Âge », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], 21 | 2011, mis en ligne le 21 décembre 2011, consulté le 10 octobre 2012. URL : <http://crm.revues.org/12416>

Éditeur : Ribémont, Bernard

<http://crm.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://crm.revues.org/12416>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes



Les « grands territoires » au Moyen Âge. Introduction¹

Abstract : This introduction exposes some ideas sufficiently large for make the historical, geographical and literary approaches converge about an object very frequent in their studies material : the « great territories ». These are spaces rather vast, anyway transcending the inter-acquaintance, which are built thus by means of mental representations (including the lexical field) and socio-political processes with material consequences. About this topic, the historians, who know the most types of sources, have many tracks to suggest ; but the « literary » medievalists, specialists in learnedly built texts, and the geographers, who analyse the present time (just as well the recent past) with subtle and universal modelisations, must diversify and emend the « purely » historical viewpoints.

Résumé : Cette introduction formule quelques propositions assez générales pour faire converger les approches historiques, géographiques et littéraires d'un objet très présent dans les matériaux d'étude de ces disciplines : les « grands territoires ». Il s'agit d'espaces plutôt vastes, en tout cas dépassant l'inter-connaissance, qui se construisent donc par des représentations mentales (y compris le lexique les désignant) et par des processus socio-politiques ayant des conséquences matérielles. Sur ce sujet, les historiens, dominant le plus de types de sources, ont de nombreuses pistes à proposer ; mais les médiévistes « littéraires », spécialistes des sources discursives savamment construites, et les géographes, travaillant sur le présent (mais aussi sur le sub-contemporain) avec des modélisations très fines et assez universelles, doivent diversifier et corriger les perspectives « purement » historiennes.

La territorialisation est une forme essentielle de la tendance des sociétés à l'organisation. Différents facteurs (cadre naturel, échanges matériels et immatériels, volonté politique, moyens techniques, besoins de solidarité) permettent aux hommes de s'organiser dans l'espace (et par rapport à l'espace) et de s'y tailler des zones d'action et de représentations mentales.

Ces facteurs se combinent de façon en partie mécanique, selon une logique d'auto-organisation à l'œuvre dans tous les systèmes complexes – même si l'historien, très « prométhéen », peine à l'admettre et recherche à tout prix un volontarisme des acteurs, en plaçant l'analyse au niveau de la décision individuelle. Cependant, la plupart de ces facteurs sont socialement et culturellement marqués ; c'est pour cela qu'on peut envisager des modes spécifiquement médiévaux de

¹ Je remercie Bernard Ribémont, qui, à la suite d'une communication interdisciplinaire à laquelle il a assisté il y a quelques années (S. Boissellier, N. Baron Yelles, « Sociétés médiévales et approches géographiques : un dialogue de sourds ? », *Être historien du Moyen Âge au XXI^e siècle, XXXVIII^e Congrès de la SHMESP (Cergy-Pontoise, Évry, Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines, 31 mai-3 juin 2007)*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2008, p. 163-177), m'a invité à constituer le présent dossier dans le même esprit.

territorialisation. Plus précisément, les facteurs matériels (moyens de communication) et certains facteurs idéologiques (conception transcendante du lien socio-politique) conduisent à replacer les territoires médiévaux dans une longue durée « pré-industrielle ». Toutefois, des inflexions majeures marquent l'organisation spatiale à partir du bas Empire romain, telles que la ruralisation et le recul des techniques administratives ; plus décisive encore, dans la perspective d'unités spatiales de vaste taille, est, à partir du X^e siècle, le pullulement « féodal » de lieux de pouvoir.

En toute époque, ces facteurs sont plus ou moins efficaces selon les échelles. En effet, la territorialisation opère à tous les niveaux, depuis l'organisation d'une exploitation agricole par une famille jusqu'à la construction intellectuelle de l'œcumène par les « géographes » médiévaux. Comme l'espace est unique, ces différents territoires ne peuvent être qu'emboîtés, ou au moins superposés, dans une relation souvent complexe.

C'est à l'échelle locale, celle des communautés d'habitants (surtout paysannes), que la territorialité « médiévale » peut le mieux s'observer ; là, elle est perceptible comme un processus, presque mécanique (au contraire de la réalité qu'elle engendre, qualifiée d'« espace vécu »), par lequel, dans une relation dialectique, les phénomènes sociaux et culturels occupent un espace bien défini, et celui-ci modèle à son tour les structures d'organisation humaine. Même quand les sources sont rares, on peut reconstituer, hypothétiquement mais assez sûrement, les processus « socio-spatiaux » qui mettent en rapport l'action d'une communauté avec son « détroit » juridictionnel et son finage, et avec l'administration par des autorités (notamment religieuses, dans le cas de la paroisse). Par un effet de source, la formalisation de ces territoires locaux nous apparaît plus matérielle qu'idéologique².

À une échelle plus petite, la capacité des hommes à s'approprier un espace et à en faire un système ne revêt plus les mêmes modalités³. Les intérêts en jeu dans la formation de systèmes spatiaux supra-locaux sont ceux des élites qui encadrent la société et la masse des acteurs modelant concrètement l'espace peut intervenir moins directement dans ces constructions ; en tout cas, les sources nous en livrent des traces qui relèvent plus des représentations mentales que des données matérielles

² L'échelle locale de la territorialisation – sans parler du territoire local, cadre d'étude quasi universel – a été abordée par des enquêtes collectives récentes (par exemple, *Les territoires du médiéviste*, dir. B. Cursente et M. Mousnier, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, *De l'espace aux territoires : la territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge. Actes de la table-ronde des 8-9 juin 2006, CESCO (Poitiers)*, dir. S. Boisselier, Turnhout, Brepols, 2010, et, un peu plus général, *L'historien en quête d'espaces. Actes du colloque de Clermont-Ferrand, printemps 2002, organisé par le Centre d'histoire Espaces et cultures de l'Université Blaise-Pascal*, dir. J.-L. Fray et C. Perol, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2004. Cela explique que nous orientions ce dossier vers une échelle supérieure de la territorialisation.

³ Malgré la place encore considérable que le territoire local y occupe (au moins comme instance d'analyse), le volume *Pouvoir et territoire I. Actes du colloque organisé par le CERHI (Saint-Étienne, 7-8 novembre 2005)*, Ph. Rodriguez éd., Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007, offre quelques pistes de réflexion sur notre objet (notamment l'essai conclusif de systématisation de François Favory).

(y compris les déplacements bien concrets des agents établissant les liaisons ou les distances entre les pôles qui structurent l'espace sur de grandes distances). À cette échelle, l'unité spatiale se formalise plus par les frontières que par le « contenu », éminemment divers, du territoire. Surtout, elle s'accroche à des symboles (un nom de « peuple », un étendard princier, une monnaie unique) : c'est dans la construction de vastes unités spatiales que l'étude du sentiment identitaire est le plus indissociable des pratiques concrètes. L'abstraction règne : on sait que, jusqu'aux XII^e-XIII^e siècles, *regnum* désigne plus la juridiction exercée par un roi (le « règne ») que l'entité spatiale et sociale (le « royaume ») sur laquelle elle s'applique. On est donc bien, ici, dans les domaines (subjectifs) du volontarisme politique, de l'instrumentalisation délibérée des forces sociales, du calcul rationnel, de la décision individuelle capable d'influencer de manière décisive une grande masse d'acteurs.

Nous proposons justement dans ce dossier de réfléchir aux processus par lesquels se construisent les « grands territoires » ; par cette expression, nous entendons des espaces définis et conçus par leurs acteurs – non pas des territoires « objectifs », comme ceux qu'engendrent les systèmes d'échanges commerciaux, dont les agents n'ont même pas forcément conscience – mais trop vastes pour être structurés par l'inter-connaissance et souvent constitués par « agglutination » de territoires locaux le plus souvent antérieurs. Leur construction, comme on l'a dit, est largement « politique », autrement dit guidée par la volonté d'hommes concentrant de grandes capacités d'action, de contrainte et de persuasion. En effet, les identités locales sont d'une telle force qu'elles s'affrontent et s'annulent, et le processus d'agglutination n'est donc pas spontané : il est issu le plus souvent de la création systématique, et donc forcément arbitraire dans la fixation des limites, de grandes unités spatiales englobantes telles que les comtés carolingiens, les sénéchaussées capétiennes ou les *terre* dont l'empereur Frédéric II parsème le royaume d'Italie.

Le lien de subordination d'une population (ou plutôt des représentants de chaque territoire local) envers une autorité centrale engendre un ensemble de relations depuis une « périphérie » vers un « centre », notamment dans le cadre d'une administration. On sait que les dirigeants usent d'uniformisation juridique, d'homogénéisation culturelle et de lutte – généralement tacite, car « politiquement incorrecte » jusque sous l'Ancien Régime – contre les identités locales ; mais cet ensemble de convergences objectives manque de cohésion, dans la mesure où il n'existe pas un véritable réseau de relations entre les différents éléments de la périphérie. Les dirigeants de ces grands territoires doivent donc créer un sentiment d'appartenance uniforme, au moyen de symboles puissants et unificateurs, et multiplier les liens juridictionnels transversaux en hiérarchisant l'administration – la relation, fiscale ou autre, s'établit entre un chef-lieu et sa circonscription et non pas directement entre celle-ci et le centre suprême, même s'il subsiste toujours des agents établissant une relation directe (*missi dominici* ou représentation dans une institution centrale telle que les *Cortes* ibériques).

Un problème à prendre fortement en compte, quand on étudie la morphologie et les ressorts sociaux des grands territoires, est celui des recompositions : au Moyen Âge, marqué par des solutions de continuité politiques, culturelles et socio-

économiques⁴, les hommes qui unifient de vastes superficies au contenu varié prétendent le plus souvent être dans la filiation de constructions antérieures de grand prestige (royaume biblique d'Israël, province romaine, Empire carolingien, royaume wisigothique, califat andalou), voire mythiques (royaume arthurien, fondation des « juges de Castille »). Cela permet notamment de légitimer des entités qui n'ont pas grande cohérence. Mais, au-delà de ces continuités factices aisément critiquables, l'historien ne doit pas se laisser prendre non plus au jeu des ressemblances formelles apparentes : sans que les discontinuités ne soient jamais totales, les logiques ne sont plus les mêmes – autrement dit, la zone de souveraineté revendiquée par les rois Capétiens n'a plus le même contenu ni les mêmes ressorts que la Gaule des Césars, même s'il y a (relative) correspondance spatiale.

D'après ces derniers exemples, la première de ces agglutinations complexes qui vienne à l'esprit est évidemment la principauté territoriale et notamment le royaume. Sa construction idéologique et politique est un champ de recherche traditionnel mais longtemps encombré de présupposés anachroniques (liés à l'omniprésence du schéma de l'État-nation récent) ; un bilan historiographique récent, pour les espaces français et italien, fournira quelques pistes de réflexion⁵. Bien plus récemment a été envisagée, de façon systématique et rénovée, la formation des diocèses, et on pourra s'inspirer des schémas élaborés à cette occasion⁶.

Pour ces objets bien connus et dès longtemps abordés par la « géographie historique » et par la géostratégie (celles des XIX^e et du premier XX^e siècles, inspirées par les sciences politiques), la nouveauté de notre démarche est de prendre en compte plus fortement la dimension spatiale, notamment à travers des indices matériels tels que la trame générale d'un réseau routier ou la localisation des chefs-lieux – les uns par rapport aux autres ou dans leur relation avec leur circonscription (qui est rarement une centralité « géométrique », car la tradition, élément culturel, entrave constamment une rationalité purement fonctionnelle). En ce qui concerne spécifiquement les royaumes, ce type d'ensemble est souvent tellement vaste qu'il peut y avoir à créer des relais identitaires ; ce sont les « provinces », qui ont été moins étudiées : on sait que les rois de France, aux deux derniers siècles du Moyen Âge, « inventent » une identité provinciale (correspondant à un échelon administratif) en faisant uniformiser les coutumes locales à l'échelle d'une région – ce sont les « très anciens » coutumiers de Bretagne, Poitou, Normandie...

⁴ Prise en main *manu militari* du pouvoir central par des élites germaniques, formation brutale (la fameuse « mutation » féodale) d'une seigneurie régaliennne locale aux X^e-XI^e siècles, développement rapide de réseaux commerciaux et financiers internationaux à partir du XII^e siècle, élargissement soudain du monde connu au XV^e siècle, crises de mortalité locales et régionales...

⁵ H. Bresson, « Dans l'œil de la fourmi. La communauté et les transformations de l'État en France et en Italie aux derniers siècles du Moyen Âge », *Bilan et perspectives des études médiévales (1993-1998). Euroconférence (Barcelone, 8-12 juin 1999). Actes du II^e Congrès Européen d'Études Médiévales*, éd. J. Hamesse, Louvain/Turnhout, FIDEM/Brepols, 2004, p. 1-21, notamment la partie intitulée « La territorialité et l'identité politique ».

⁶ *L'espace du diocèse*, dir. F. Mazel, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

Les modes de construction des diocèses comme de véritables territoires sont à rapprocher de ceux qui permettent d'organiser en systèmes les seigneuries féodales supra-locales ; mais, pour celles-ci, le feuilletage juridictionnel est tel que l'on peut se demander s'il y a bien une véritable territorialité, au sens spatial (continuité physique, cohésion humaine, appropriation idéologique), ou s'il ne vaut pas mieux parler de réticulation.

Il est un territoire tellement grand que sa construction est plus imaginaire que matérielle ; c'est la Chrétienté. Celle-ci a certes un centre (et donc une périphérie), ainsi qu'une administration – qui établit même une relation directe entre les clercs locaux et le gouvernement pontifical, à l'époque avignonnaise –, et elle est censée présenter une cohésion idéologique universelle, mais il n'est pas certain qu'il ait jamais existé une véritable identité chrétienne populaire, c'est-à-dire un sentiment de proximité et de solidarité à l'échelle d'un continent – sauf dans les zones de contact avec les infidèles et païens. On pourrait en dire autant avec la *umma* pour le monde musulman (avec un relatif polycentrisme, depuis le X^e siècle, lié à la pluralité des califats).

Mais il existe d'autres ensembles immenses, qui n'ont pas plus de logique endogène que la Chrétienté et qui, de plus, n'existent que par une construction mentale « de l'extérieur » ; il s'agit des espaces extérieurs à l'observateur (voyageur ou « géographe ») : l'« Orient » (ou, plus précisément, l'Empire mongol) ou le monde des « Sarrasins » pour l'occidental, ou, à l'inverse, l'Europe pour les auteurs arabes de *rihla* – ou encore, dans une commune altérité par rapport à l'ancien monde, l'Afrique.

Nous faisons la proposition que l'objet « grands territoires », dans toute sa diversité morphologique, peut, plus que les territoires locaux, être fructueusement étudié dans une approche pluridisciplinaire associant géographes, historiens et philologues, en acceptant une grille de questionnements commune. Pour les géographes, qui ont la plus grande pratique des concepts permettant de penser l'espace, il s'agit d'adapter leur analyse, fondée sur l'observation directe (souvent à travers des statistiques) et même sur l'action (aménagement), à des sociétés du passé. Pour les « littéraires » spécialistes de la période envisagée, il s'agit de mettre en rapport les structures proprement linguistiques (avec leur logique propre), notamment le lexique politique et l'expression du positionnement, avec les dimensions sociale et idéelle de l'espace. Nous considérerons, avec peut-être un peu de présomption, que les historiens peuvent réaliser l'interface entre ces disciplines *a priori* éloignées : littéraires, parce que soumis à l'empire des mots (dans l'étude des sources écrites), les historiens prennent aussi en compte les données matérielles révélées par l'archéologie, et, ayant abandonné l'historicisme, ils tentent d'intégrer ces données dans l'étude sociologique du passé, en adoptant (adaptant ?) les approches des autres sciences humaines, en l'occurrence la géographie.

Une autre orientation de ce dossier, habituelle dans les travaux animés par le coordinateur de cette initiative⁷, est d'associer des contributions sur l'Occident latin

⁷ Travaux réalisés dans le cadre de l'équipe « Péninsule ibérique / Méditerranée : normativité et territorialité des faits sociaux » (Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, CESCUM – UMR 6223 du CNRS et de l'Université de Poitiers).

et sur le monde (plutôt sa partie occidentale aussi) arabo-musulman ; la construction de l'espace transcende évidemment, sans les annuler, les particularismes culturels, et le recours, particulièrement prononcé dans ce dossier, aux sources littéraires, ainsi que l'accent mis sur les constructions idéelles, facilitent méthodologiquement et épistémologiquement la convergence, par-delà les incontestables différences des traditions historiographiques.

Chacun, selon sa tradition épistémologique, adoptera le questionnement le plus approprié. Tout le monde pourra se retrouver dans l'étude du rapport entre appartenance locale et identité englobante. Le rôle polarisateur et structurant exercé respectivement par des agglomérations « urbaines » et un réseau viaire relèvera plus de l'approche socio-spatiale. Les mots qui désignent les grandes entités territoriales, avec souvent un haut degré d'abstraction, seront privilégiés par une approche historico-philologique...

Stéphane Boissellier
Université de Poitiers
CESCM, UMR 6223